



EFP 223

## Sommaire

### Page 4 **Actualités**

Quelle fonction publique pour l'avenir ?

### Page 6 **CESI**

Une participation active de la FGAF au sein de la CESI

### Page 8 **Fonction Publique territoriale**

Congrès de la FA-FPT du 6 au 9 octobre 2009 dans le Tarn

### Page 10 **Fonction Publique Hospitalière**

L'UFAS prône le pragmatisme syndical contre la lutte des classes.

### Page 11 **SPECIAL CONGRES 2009**

Rapport d'orientation amendé par le 20<sup>e</sup> congrès de la FGAF  
Discours de clôture du congrès de la FGAF par le nouveau Secrétaire général

### Page 16 **Fonction Publique de l'État**

La FGAF renforce sa présence à Bercy avec le Syndicat National des Douaniers de la Surveillance  
Deux syndicats du Ministère de l'Intérieur rejoignent la FGAF

### Page 18 **Éducation Nationale**

Peut-on rémunérer les enseignants au mérite ?  
Rentrée 2009 : après la plage, les pavés... dans la mare !

SNALC - Enseignement Professionnel : une réforme qui ne nous plaît pas !  
L'« école de droit » de Sciences PO Paris : une attaque de plus contre les facultés de droit  
Vie de la CSEN

### **Magazine de la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires**

Directeur de la publication : François Portzer  
Rédactrice en chef : Marie-Do Marfaing

Siège social et administration :  
96-98 rue Blanche - 75009 Paris

Tél. : 01 42 80 00 55

Fax : 01 42 80 04 12

Conception et réalisation :

JP•Création - Tél. : 01 45 91 08 87

Impression :

Imprimerie NPC - Tél. : 01 55 90 21 30

ISSN : 0996-1402

Commission paritaire : 1011S08033

François Portzer  
Secrétaire Général de la FGAF



## Édito

# La **FGAF** : acteur incontournable du paysage syndical français !

À Saint-Raphaël, la FGAF a célébré ses 60 ans d'existence. Pourtant cette vieille dame, issue de la volonté de fonctionnaires attachés à l'idée que l'indépendance vis-à-vis des partis politiques constitue la pierre d'angle du syndicalisme, connaît aujourd'hui une nouvelle jeunesse.

En effet, grâce à l'action de mon prédécesseur Antoine Breining, elle a tout d'abord, en quittant l'UNSA en 2006, su préserver son indépendance, menacée par un syndicalisme politisé et irrespectueux de l'indépendance des organisations membres de l'union. De plus, le bouleversement sans précédent, depuis l'après-guerre, du paysage syndical français, provoqué par la remise en cause de la représentativité irrefragable des confédérations (suite à une nouvelle législation qui fonde désormais la représentativité sur les résultats électoraux), rebat totalement les cartes du jeu syndical. Si, dans la fonction publique, la loi sur le Dialogue social, inspiré par les Accords de Bercy signés en août 2008, n'a pas encore été votée, ce n'est qu'une question de mois !

Dans ce contexte la FGAF doit tout d'abord se mettre en ordre de bataille pour faire reconnaître sa représentativité. Grâce à la FA-FPT, qui possède deux sièges au CSFPT, celle-ci est incontestable dans la fonction publique territoriale. Dans la fonction publique de l'Etat, la récente affiliation à la FGAF du SCPN et du SNPPS a renforcé notre implantation au Ministère de l'Intérieur, tout comme celle de la FNSP-MINEFE et du SNDS a conforté notre présence à Bercy. Ainsi, représentée dans cinq ministères (Services du Premier Ministre, Education nationale, Intérieur, MINEFE et Culture) la FGAF peut à présent légitimement revendiquer un siège au CSFPE. Enfin, la nouvelle loi permettra à l'UFAS de présenter des listes dans tous les établissements hospitaliers de France. Dans cette perspective, il est donc

nécessaire sur le terrain de réactiver nos unions régionales existantes et d'en créer là où elles n'existent pas encore. En effet, il est très important que nos responsables régionaux se connaissent et, fort du maillage national de la plupart de nos organisations, constituent des réseaux locaux qui pourront bientôt nous permettre de revendiquer la place qui nous est due au sein des Conseils économiques et sociaux de nombreuses régions. Mais le plus important est sans doute de faire connaître à nos interlocuteurs ce qui fait la spécificité de notre organisation. En effet, à l'heure où le syndicalisme français est en panne, du fait de pratiques revendicatives dépassées, la FGAF doit affirmer ce qui fait sa différence : la défense des seuls agents publics, la proximité du terrain, le sens du compromis et bien sûr la totale indépendance vis-à-vis des partis politiques. Forte de sa nouvelle équipe dirigeante constituée lors du Congrès de Saint-Raphaël et de militants combattifs présents partout en France, la FGAF ne peut donc, dans ce contexte, que devenir à nouveau un acteur incontournable du paysage syndical français !

*Professeur agrégé d'histoire-géographie au lycée Rabelais de Saint-Brieuc, âgé de 50 ans, marié et père de quatre filles, François Portzer a été élu le 15 octobre dernier, au Congrès de Saint-Raphaël, Secrétaire Général de la FGAF. Fils d'Emile Portzer (1920-2002), résistant et responsable national de la FASP qui fut l'une des composantes de la FGAF dans les années 80, il est Président de l'académie de Rennes, commissaire paritaire académique et membre du Bureau national du SNALC depuis 2000. Vice-Président national du SNALC de 2006 à 2009, il est à l'origine de l'affiliation de la CSEN, dont le SNALC est l'une des trois composantes, à la FGAF en juin 2008.*